

PROJET D'ETABLISSEMENT

Multi-Accueil Maison de la Petite Enfance

2022



Sommaire

1	INTRODUCTION	4
2	PRESENTATION DEL'ETABLISSEMENT.....	6
	2.1 Situation administrative du Multi-Accueil.....	6
	2.2 L'établissement.....	6
	2.2.1 Présentation de l'établissement.....	6
	2.2.2 Présentation de l'équipe	7
3	PROJET SOCIAL	11
	3.1 Population du Multi-Accueil.....	11
	3.1.1 Présentation du quartier.....	11
	3.1.2 Indicateurs démographiques.....	11
	3.1.3 Caractéristiques socio-économiques de la population.....	11
	3.1.4 La domiciliation des familles	12
	3.1.5 Les autres institutions au centre-ville.....	12
4	PROJET PEDAGOGIQUE COLLECTIF ET FAMILIAL.....	13
	4.1 Des parents sereins.....	13
	4.1.1 INFORMER: Accompagner la recherche d'un mode d'accueil.....	13
	4.1.2 ACCOMPAGNER: Préparer l'éloignement de l'enfant et de son parent	177
	4.1.3 ASSOCIER : Donner une place aux parents tout au long de l'accueil	17
	4.2 Des enfants épanouis.....	21
	4.2.1 PROTEGER: Créer un environnement sécurisant et contribuer à la bonne santé des enfants.....	21
	4.2.2 OBSERVER: Etre attentif à chaque enfant	355
	4.2.3 EVEILLER: Contribuer au bien-être et à l'éveil de l'enfant.....	38
5	CONCLUSION	48
6	ANNEXES	50

*« Une relation bienveillante, empathique,
soutenante permet au cerveau de l'enfant
de se développer »*

C. GUEGUEN



1 INTRODUCTION

Le décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants stipule que ces établissements et services d'accueils doivent élaborer un projet d'établissement qui met en œuvre la charte nationale de l'accueil du jeune enfant comportant :

- un projet d'accueil présentant les prestations d'accueil proposées
- un projet social et de développement durable
- un projet éducatif pour l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants.

Notre projet éducatif est le fruit d'une réflexion de toute une équipe, il est le reflet du travail quotidien au Multi-Accueil de la Maison de la Petite Enfance.

Un premier projet pour le Multi-Accueil avait vu le jour à l'ouverture en 2004.

En 18 ans de fonctionnement, l'équipe a changé, la prise en charge des enfants a évolué, ainsi que les demandes institutionnelles et celles des parents. Afin de répondre aux besoins des familles et des enfants, le projet de la structure est réactualisé régulièrement (3 ans maximum).

Le Multi-Accueil est un établissement d'accueil non-permanent. Il propose :

- des accueils réguliers : de plus de 20h par semaine ou de moins de 20h par semaine,
- des accueils occasionnels

L'accueil régulier peut être proposé en unité collective (au sein même du Multi-Accueil) ou en unité familiale (au domicile d'assistantes maternelles).

Le décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants et la charte nationale de l'accueil du jeune enfant précisent les missions d'un Multi-Accueil :

- Veiller à la santé, à la sécurité, décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés.
- Contribuer à l'éducation des enfants, dans le respect de l'autorité parentale,
- Apporter une aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale.

Le projet de notre établissement s'inscrit dans la politique petite enfance de la Ville qui est de « Bien grandir à Metz ».

Dans le but de favoriser le bien-être de l'enfant et de contribuer à son développement et son épanouissement, les établissements d'accueil du jeune enfant de la Ville de Metz s'articulent autour de plusieurs projets :

- Le projet d'éveil sonore et musical
- Le projet d'éveil au langage
- Le projet transition vers l'école
- Le projet développement durable

Une certification AFNOR visant à obtenir le label Certi'crèche est engagé depuis 2017. Notre établissement a été certifié le 12 décembre 2018. Cette démarche valorise la qualité de la prise en charge des enfants et la satisfaction des familles.

La certification CERTI'CRECHE repose sur 7 familles d'engagements de service :

- 1. Une information complète sur les différents modes d'accueil et des modalités d'admission claires et transparentes
- 2. Des locaux accueillants et adaptés à l'accueil des tout petits et leur famille
- 3. Un accueil personnalisé de l'enfant et de sa famille
- 4. Une relation parents/professionnels basée sur une démarche participative
- 5. Des professionnels compétents et reconnus
- 6. Un établissement actif et impliqué dans son territoire
- 7. Une organisation engagée en faveur du développement durable

Le règlement de fonctionnement des EAJE de Metz est à disposition des parents au Multi-Accueil et il est également disponible sur le site de la Ville de Metz.

2 PRESENTATION DEL'ETABLISSEMENT

2.1 Situation administrative du Multi-Accueil

Le Multi-Accueil de la Maison de la Petite Enfance (MAMPE) est géré par la Ville de Metz. Il fait partie du Pôle Petite Enfance de la Direction du Développement Humain.

La direction administrative du Pôle Petite Enfance se situe 144, route de Thionville dans le quartier Nord de la Ville de Metz.

Le Multi-Accueil de la Maison de la Petite Enfance est un des 14 Multi-Accueil municipaux de la ville.

2.2 L'établissement

2.2.1 Présentation de l'établissement

Le Multi-Accueil appartient à la Maison de la Petite Enfance qui réunit en un seul lieu une Ludothèque et un Multi-Accueil ce qui permet une mise en commun des espaces et des aménagements.

La ludothèque est un espace ouvert au public qui propose aux familles des activités ludiques, des salles de jeux, des animations et un service de prêt. Les enfants du Multi-Accueil profitent donc régulièrement des différentes salles d'activités, des animations et des spectacles organisés.

Les coordonnées du Multi-Accueil :

Multi-Accueil de la Maison de la petite Enfance

22 A, rue du Wad Billy

57000 METZ

Téléphone : 03.87.55.50.76

E-mail : mampe@mairie-metz.fr

Le Multi-Accueil a une capacité de 91 places :

- Une unité collective pour les enfants de 0 à 6 ans de 80 places
- Un accueil familial de 6 places.

Depuis janvier 2018, les agréments modulés ont défini le nombre d'enfants maximum accueillis par plage horaire en accueil collectif (Cf le règlement de fonctionnement).

Horaires d'ouverture :

Le Multi-Accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18H30.

L'établissement est fermé les week-ends et les jours fériés. Il y a 3 semaines de fermeture pendant les vacances d'été et une semaine pendant les vacances scolaires de Noël.

L'établissement est également fermé une fois dans l'année lors de notre journée pédagogique. Cette dernière permet de réunir toute l'équipe du Multi-Accueil afin de réfléchir sur nos pratiques professionnelles et faire évoluer les projets au sein de nos sections.

2.2.2 Présentation de l'équipe

La directrice puéricultrice anime une équipe pluridisciplinaire.

➤ Composition de l'équipe : (organigramme en annexe 1)

- 1 puéricultrice directrice
- 1 puéricultrice directrice adjointe
- 3 éducatrices de jeunes enfants en accueil collectif
- 17 auxiliaires de puériculture
- 2 assistantes maternelles
- 2 cuisinières
- 2 agents de ménage
- 1 médecin intervenant sur l'ensemble des Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants de la Ville, référent santé et accueil inclusif.

➤ Qualification et formation de l'équipe

L'ensemble du personnel qui exerce auprès des enfants possède un diplôme d'Etat : puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture. Toutefois, les auxiliaires de puériculture peuvent être temporairement remplacés par une personne titulaire d'un CAP Petite Enfance ou d'autre qualification référencée dans l'article 1 de l'arrêté du 29 juillet 2022.

En accueil familial, les assistantes maternelles sont toutes agréées par le Conseil Départemental, elles sont encadrées par les puéricultrices du multi accueil et placées sous l'autorité de la directrice du Multi-Accueil.

Les agents de cuisine sont formés aux normes et mesures en matière d'hygiène alimentaire. Chaque année, le personnel de l'unité collective et familiale peut demander des stages de formation continue dispensés principalement par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Certaines formations sont à caractère obligatoire : les gestes de premier secours, la manipulation des extincteurs. La formation aux transmissions, à la relation parents-professionnels et le repérage des situations de violences intra-familiales sont prioritaires.

Le Multi-Accueil s'implique également dans la formation des futurs professionnels en lien avec le secteur de la petite enfance. L'équipe accueille des stagiaires de différentes formations :

- 1ère et terminale Bac professionnelle Accompagnement, Soins et Services à la Personne
- CAP Petite Enfance
- Auxiliaire de puériculture, aide-soignante, éducateur de jeunes enfants, puéricultrice, infirmière.

➤ Les missions des professionnels

Les infirmières puéricultrices :

Le décret du 11 février 2002 relatif aux actes professionnels de la profession d'infirmière, confie aux puéricultrices « *le suivi de l'enfant dans son développement et son milieu de vie, la surveillance du régime alimentaire du nourrisson, la prévention et les dépistages précoces des inadaptations et des handicaps...* »

Au quotidien, les infirmières puéricultrices, la directrice et son adjointe ont pour missions le suivi paramédical des enfants, la gestion administrative de l'établissement et le management des équipes.

Les éducateurs de jeunes enfants :

Le décret n°95-31 du 18 juillet 2001 en son article 19 prévoit qu'un éducateur de jeunes enfants « *peut avoir pour mission de favoriser le développement et l'épanouissement des enfants* ». L'article R180-1 du Code de la Santé Publique prévoit qu'il peut « *exercer ses fonctions dans un service d'accueil de jeunes enfants de moins de 6 ans* ».

Au sein de l'établissement, 3 éducatrices de jeunes enfants sont chacune référente d'une section. Ce sont elles qui organisent et préparent les activités pour les enfants et qui managent leur équipe d'auxiliaires de puériculture.

Les auxiliaires de puériculture :

Le décret n°2021-1882 du 29 décembre 2021 portant statut particulier du cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture territoriaux précise : "les auxiliaires de puériculture sont des professionnels de santé autorisés à dispenser des activités d'éveil et d'éducation et réaliser des soins d'hygiène et de confort pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant dans le cadre du rôle propre de l'infirmier"

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

1. accompagner l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et sociale
2. collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences
3. contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

Principalement dans les sections au contact des enfants, ce sont elles qui accompagnent les enfants sur la journée, qui proposent des activités et des jeux aux enfants, qui répondent à leurs besoins physiologiques (boire, manger, dormir...).

Les assistantes maternelles :

La Loi du 12 juillet 1992 et celle du 27 juin 2005, relatives au statut des assistantes maternelles, prévoient que « *les conditions d'accueil garantissent la sécurité, la santé et l'épanouissement des mineurs accueillis, en tenant compte des aptitudes éducatives de la personne* ».

Elles sont rattachées à notre établissement mais exercent à leur propre domicile. Elles sont associées aux projets de l'établissement. Les assistantes-maternelles sont amenées à participer à des activités proposées par Multi-Accueil avec les enfants qu'elles ont en garde.

« Le plus important à garder en mémoire, c'est que tout le monde a besoin d'un réservoir rempli d'attachement par contact humain et des liens affectifs ».

L. COHEN



3 PROJET SOCIAL

3.1 Population du Multi-Accueil

3.1.1 Présentation du quartier

Le Multi-Accueil se situe dans le quartier Outre-Seille.

En 2004, le Multi-Accueil faisait partie d'un programme immobilier neuf associant le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale), la Maison de la Petite Enfance et des logements. Le quartier Outre-Seille est proche à la fois du centre-ville commerçant, de la gare et des axes autoroutiers vers Nancy et le Luxembourg.

3.1.2 Indicateurs démographiques

Depuis les dernières années, la population messine a diminué, ainsi que le nombre de naissances. L'accueil des enfants habitants dans les Communes de l'EuroMétropole de Metz a permis de répondre aux besoins des parents mais aussi d'augmenter les effectifs du Multi-Accueil.

3.1.3 Caractéristiques socio-économiques de la population

La population qui fréquente le Multi-Accueil est mixte tant du point de vue culturel que social. Le quartier Outre-Seille est un secteur populaire avec des familles aux revenus modestes.

Ce quartier présente également une proportion plus importante d'allocataires CAF et bénéficiant des minimas sociaux.

Quelques chiffres : Il y a environ 40% des parents messins qui paient moins d'un euro l'heure de garde et nous accueillons environ 33% de familles résidant hors quartier.

On retrouve dans le quartier Outre-Seille et dans le quartier Sainte-Croix des centres d'hébergements et des services sociaux d'insertion.

- La Résidence Haute Seille pour les jeunes de moins de 25ans
- Le Centre d'Accueil pour demandeurs d'asile de la rue Mazelle
- Le gîte de l'A.I.E.M. (Association d'Information et d'Entraide Mosellane) qui est un Centre d'hébergement d'urgence, place Sainte-Croix

Certaines entreprises (CAF, Préfecture, Armée, Ville de Metz et UNEOS) ont réservé des berceaux.

3.1.4 La domiciliation des familles

Actuellement, 65% des familles qui fréquentent notre multi accueil résident au centre-ville, la moitié de ces familles vivent dans le quartier Outre-Seille. Ainsi, les enfants du quartier Outre- Seille représente 1/3 des enfants accueillis. Ces chiffres démontrent nettement un attrait des familles pour un accueil de proximité.

17% des familles viennent des quartiers périphériques proches tels que Bellecroix, Borny, Plantières, Queuleu, Pontiffroy.

Les autres familles proviennent des autres quartiers de Metz ou de communes appartenant à l’EuroMétropole de Metz.

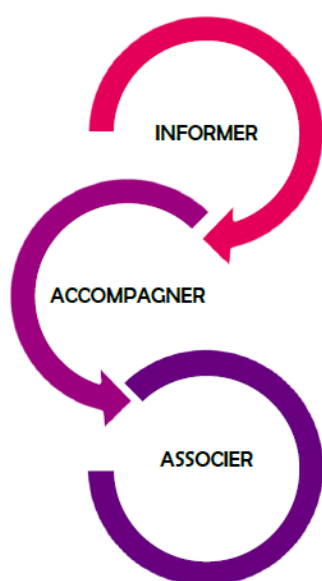
3.1.5 Les autres institutions au centre-ville

- Le Multi-Accueil des Récollets
- Le Multi-Accueil « Les Rases-Mottes » du COGEGHAM au Pontiffroy
- Le Multi-Accueil « Pomme d’api » du COGEGHAM rue Dupont des Loges
- Les écoles maternelles publiques : Saint-Eucaire, Saint-Maximin, St Martin
- L’ensemble scolaire privé de la Miséricorde avec un accueil périscolaire.
- L’association Arc en ciel pour l’accueil des périscolaires rue Mazelle
- Le Café des parents : Accueil parents-enfants rue Dupont des Loges

4 PROJET PEDAGOGIQUE COLLECTIF ET FAMILIAL

Le projet pédagogique de notre structure s'appuie sur le projet éducatif du pôle petite enfance.

4.1 Des parents sereins



4.1.1 INFORMER: Guider la recherche d'un mode d'accueil

Pour accompagner les parents dans leurs démarches de recherche d'un mode garde pour leur enfant, le Relais Petite Enfance situé à Metz Borny leur garantit un accès simple à une information neutre et gratuite en réunissant deux services : les Relais Assistants Maternels et le service de gestion centralisée des admissions en établissement d'accueil du jeune enfant.

Ce pôle poursuit trois objectifs :

- Proposer aux familles les solutions d'accueil les plus adaptées à leurs besoins
- Organiser des temps d'échanges, d'information et d'accès aux droits
- Observer l'évolution de la demande

Le règlement d'attribution des places en Multi-Accueil et accueil familial est disponible sur le site de la Ville de Metz. Conformément au règlement, des modifications de contrat sont possibles selon les places disponibles.

Il existe différents types d'accueil:

a) Accueil régulier collectif ou familial

L'accueil régulier qu'il soit collectif ou familial répond à un besoin d'accueil supérieur ou égal à 20 heures par semaine dont le rythme et la durée sont prévisibles. Il donne lieu à la signature d'un contrat d'accueil précisant les jours, les horaires, la durée de réservation et la participation financière de la famille. L'inscription se fait au niveau du Relai Petite Enfance.

b) Accueil occasionnel

L'inscription en accueil occasionnel se fait directement auprès de la directrice ou de son adjointe sur rendez-vous. L'accueil occasionnel est réalisé sur les places laissées vacantes par les autres enfants : lors de congés annuels, des absences ponctuelles pour maladie ou encore lors de créneaux horaires restés libres. Cet accueil est souple, les enfants peuvent venir quelques heures ou une demi-journée ou encore une journée complète. Les familles en font la demande au coup par coup la semaine précédente ou la veille pour le lendemain.

L'accueil occasionnel garde donc un caractère aléatoire.

c) Accueil de moins de 20h/semaine

Si la famille a besoin d'un accueil de moins de 20h/semaine, les démarches sont identiques à l'accueil occasionnel. La directrice ou son adjointe propose des journées entières ou des demies, selon les places disponibles. Elle fait signer aux parents une attestation de demande de contrat. Grâce au contrat, l'enfant a sa place réservée chaque semaine.

Ces différents types d'accueil permettent d'une part aux parents qui travaillent de maintenir leur emploi à l'arrivée de leur enfant et ils permettent également l'insertion de certains parents dans une vie professionnelle. Généralement, les petits temps d'accueil correspondent soit à des besoins de réinsertion des familles, soit à du travail à temps partiel.

d) [Les accueils à visée sociale](#)

Une charte d'accueil d'urgence rebaptisée en 2012 « *dispositif d'accueil des priorités sociales* » a été mise en place suite au Décret n°2006-1753 du 23 décembre 2006. Elle vise à favoriser l'accueil des enfants socialement défavorisés. Un partenariat existe entre le Pôle Petite Enfance et un certain nombre d'organismes sociaux (cités paragraphe 3.1.3).

e) [Les accueils d'urgence](#)

Les parents qui traversent une situation personnelle difficile peuvent avoir accès à un accueil d'urgence. Après constitution d'une demande auprès du Relais Petite Enfance et sur décision du Directeur de pôle, les familles peuvent bénéficier d'un accueil pour leur(s) enfant(s) pendant trois mois avant de trouver une solution pérenne.

f) [Les places entreprises](#)

Le centre-ville compte plusieurs secteurs d'activités : commerce, tertiaire, administrations. Certaines entreprises ont réservé des places au sein de notre établissement : ce sont les places entreprises (Préfecture de la Moselle, Armée, CAF, Ville de Metz et UNEOS...).

g) [Les accueils durant les fermetures](#)

Pendant la fermeture annuelle de notre établissement, les parents peuvent demander "un accueil relais" dans une autre structure de la ville de Metz en s'adressant à la direction du Multi-Accueil.

h) [L'accueil extra-scolaire](#)

Nous accueillons des enfants scolarisés en petite section de maternelle (1ère année) en extra-scolaire, c'est à dire les mercredis et/ou les vacances scolaires.

i) [Accueil relais en cas d'absence de l'assistante maternelle](#)

Pendant l'absence d'une assistante maternelle de l'accueil familial, nous pouvons accueillir les enfants qui lui sont confiés en unité collective.

« On ne naît pas parent, on le devient ».

F. DOLTO



4.1.2 ACCOMPAGNER: Préparer l'éloignement de l'enfant et de son parent

Les parents attendent de nous à la fois une prise en compte individuelle de leur enfant mais aussi un apprentissage précoce de la vie en collectivité, tout cela avec une exigence de qualité d'accueil basée sur le professionnalisme.

« Les parents sont et restent les premiers éducateurs de leur enfant »

Le projet éducatif Petite Enfance vise à permettre aux parents d'être sereins dans l'évolution de leur enfant. Pour ce faire, les professionnels de la petite enfance vont accompagner les parents depuis l'admission de leur enfant dans notre structure et tout au long de l'accueil.

4.1.2.1 L'entretien d'admission

Pour un accueil collectif : La directrice ou son adjointe reçoit les parents sur rendez-vous, dans son bureau. Cette première rencontre dure environ une heure. C'est un moment d'échange privilégié pour faire connaissance avec les parents et l'enfant. Le livret d'accueil est remis aux parents qui pourront le consulter et y consigner des informations utiles.

Cet entretien va permettre :

- D'identifier les attentes et les demandes des parents
- De visiter le Multi-Accueil, de présenter son fonctionnement et son projet d'établissement
- D'expliquer la période de familiarisation et de la préparer
- De finaliser les procédures administratives dont le dossier santé
- D'informer les parents sur les ludothèques ou autres établissements accueillants de jeunes enfants.

En accueil familial : La puéricultrice reçoit la famille chez l'assistante maternelle pour régler les questions administratives et échanger avec la famille sur ses attentes.

4.1.3 ASSOCIER : Donner une place aux parents tout au long de l'accueil

Le rôle de l'équipe est d'accompagner pères et mères dans leur mission parentale en reconnaissant et en valorisant leur rôle et leurs actes.

4.1.3.1 L'information aux parents

Les parents sont tenus informés des événements périodiques par le biais des tableaux d'affichage situés au 2ème et 3ème étage, par notes individuelles remises en mains propres ou déposées dans le casier de l'enfant ou par mail. Les informations concernant un seul groupe sont affichées sur la porte de la section. Si l'une d'entre elles est importante, elle est accrochée dans l'ascenseur.

Lors de l'entretien d'admission de l'enfant avec la directrice ou son adjointe, il est remis un livret d'accueil à chaque famille contenant des informations relatives au projet éducatif et permettant de préparer la période de familiarisation de l'enfant.

Les Réunions :

- La réunion de rentrée

A l'automne, après l'admission des nouveaux enfants, nous organisons une réunion d'informations pour les parents, nous abordons le fonctionnement de la structure et le déroulement de la journée au Multi-Accueil. Après cette présentation nous proposons un temps d'échange avec les parents et les professionnelles des sections, en 2 groupes : celui des bébés et celui des enfants de plus de 18 mois.

- La réunion de préparation à l'entrée à l'école maternelle

En mars, nous organisons une nouvelle réunion avec les parents des enfants qui vont entrer à l'école maternelle. L'objectif de cette réunion est de préparer les parents à l'entrée à l'école. Les directrices des écoles maternelles voisines, la référente de territoire éducatif et la chargée de Mission prévention précoce sont invitées pour donner des informations pratiques. Lors de cette réunion nous abordons le versant administratif et organisationnel pour les parents (inscriptions école, cantine, périscolaire...) mais aussi la progression vers l'autonomie de l'enfant. Nous échangeons sur des sujets tels que l'acquisition de la continence, les activités éducatives, l'habillage et le déshabillage seul ... Cette réunion est l'occasion d'échanges multiples entre parents et professionnels.

Les transmissions

Chaque jour des échanges entre les parents et les professionnelles ont lieu à l'arrivée et au départ de l'enfant dans la section.

Ces moments privilégiés vont permettre aux parents d'informer l'équipe le matin du déroulement de la nuit ou du week-end, des éléments nouveaux à prendre en compte, des traitements en cours éventuels.

A l'inverse, le soir les auxiliaires de puériculture vont transmettre aux parents le vécu de la journée de leur enfant, ses différents jeux et activités, la qualité de son repas, la durée et la qualité de sa sieste.

Dans la section des Bébé, les parents sont invités à entrer dans la section une famille après l'autre afin de favoriser la qualité des échanges. L'auxiliaire sera aussi plus disponible pour ce temps de transmission et peut mieux se consacrer à la discussion. Si les parents ont des questionnements plus précis et particuliers l'auxiliaire va orienter la famille vers l'équipe d'encadrement et notamment vers l'éducatrice de référence de la section qui proposera un rendez-vous individualisé à un moment plus privilégié.

À tout moment de la journée, les parents peuvent appeler au Multi-Accueil pour prendre des nouvelles de leur enfant. De la même façon, si un enfant est malade ou si la journée est particulièrement difficile pour lui, nous n'hésitons pas à appeler les parents pour les prévenir de son état.

En accueil familial, dans le mois qui suit l'admission de l'enfant, la puéricultrice peut prendre contact avec les parents pour faire le point sur le déroulement de l'accueil, si besoin. Un rendez-vous est proposé aux parents s'ils le souhaitent.

4.1.3.2 Participation des parents à la vie de la collectivité

- **La fête d'été**

En fin d'année scolaire, une fête est organisée un samedi de juin. Parents et enfants sont invités à un spectacle, un buffet et de quelques ateliers à destination des enfants.

- **Les anniversaires**

Dans le même esprit pour les anniversaires des enfants, nous associons les parents à l'élaboration du gâteau. Les familles peuvent apporter, si elles le souhaitent, les ingrédients nécessaires (le ticket de caisse permet une traçabilité) à la confection d'un gâteau. Dans la matinée, les enfants confectionnent ensemble le gâteau d'anniversaire. Cette activité est toujours encadrée par une auxiliaire de puériculture et/ou une des cuisinières

Les parents qui souhaitent participer au goûter d'anniversaire sont accueillis bien volontiers pour partager ce moment convivial.

Il est demandé aux parents de ne pas confectionner le gâteau à la maison. Celui-ci peut être élaboré chez un boulanger-pâtissier ou industriellement de façon à avoir une traçabilité.

- Les sorties et activités avec les parents

Lors des sorties extérieures les parents ont la possibilité d'accompagner le groupe d'enfants. Les parents accompagnateurs ont en charge deux enfants pendant toute la sortie. Une fiche explicative des règles à respecter a été élaborée par le Pôle Petite Enfance afin de poser un cadre sécurisant. La sortie est toujours encadrée par une majorité de professionnelles.

Il est également possible, pour les parents qui le souhaitent, de venir animer un atelier ou une activité au Multi-Accueil. Cela permet de faire découvrir aux enfants des compétences spécifiques, artistiques, culinaires, musicales... Un extrait du casier judiciaire est demandé aux parents accompagnateurs.

Nous souhaitons que les parents aient une réelle place dans la vie de la collectivité et dans la section de leur(s) enfant(s).

- Le Conseil des parents

Depuis 2013, les parents ont la possibilité de s'exprimer par le biais du Conseil des parents : instance consultative composée de parents, professionnels et représentants du Pôle Petite Enfance à Metz. Le Conseil des parents se réunit deux fois par an au minimum et peut se compléter de groupes de travail pour réfléchir, notamment, les améliorations possibles.

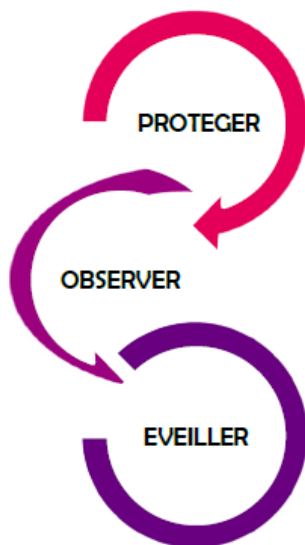
Les parents du Conseil des parents sont représentés aux commissions d'attribution des places trimestrielles au Relais Petite Enfance.

Chaque parent peut communiquer avec les parents représentants par le biais d'une boîte à lettres anonyme située au 2ème étage du bâtiment ou par mail. Les comptes rendus du Conseil des parents sont consultables au Multi-Accueil ou sur le site internet de la Ville de Metz.

- Les enquêtes de satisfaction

Une enquête de satisfactions est organisée chaque année pour connaître le degré de satisfactions et les remarques. Les parents ont la possibilité de répondre par écrit ou par le site internet. Leurs observations sont prises en compte afin d'améliorer la qualité de l'accueil dans notre établissement...

4.2 Des enfants épanouis



4.2.1 **PROTEGER : Créer un environnement sécurisant et contribuer à la bonne santé des enfants**

4.2.1.1 Un environnement adapté

- *Sécurité des enfants et du personnel*

A l'entrée du hall d'accueil de la Maison de la Petite Enfance, une hôtesse assure la surveillance des entrées, renseigne les familles, oriente le public. Le système de vidéophonie et d'interphonie est mis en place pour l'accès. Si l'agent d'accueil est absent, les parents appellent directement dans la section de leur enfant ou au bureau de la directrice.

- *Sécurité incendie :*

Un registre de sécurité est tenu à jour.

Le Multi-Accueil procède à deux exercices d'évacuation incendie par an, l'un au printemps et l'autre à l'automne.

- *Jeux et les jouets :*

Ils sont achetés chez des fournisseurs spécialisés, ils répondent tous à la norme de sécurité CE. Ils sont renouvelés et complétés régulièrement. Ils sont si possibles fabriqués en matériaux éco responsables.

- *Maintenance régulière de la structure :*

La directrice ou son adjointe fait appel aux services techniques dès qu'un incident technique a lieu ou lorsque les matériels sont défectueux.

Des contrats de maintenance sont signés avec des prestataires pour l'entretien des climatiseurs, la vérification des extincteurs, la vérification des installations électriques, l'entretien régulier de l'ascenseur, le nettoyage et la vérification de la VMC, l'entretien des espaces verts.

- *Environnement chez les assistantes maternelles :*

Lors de l'agrément la professionnelle de PMI visite le logement de l'assistante maternelle afin de s'assurer que toutes les normes de sécurité sont en place et respectées.

A l'embauche au Multi-Accueil, la puéricultrice avec l'éducatrice renouvellent cette visite au domicile de la candidate afin de s'assurer que les éléments de sécurité sont présents.

Lors de l'embauche, outre la sécurité, les professionnelles prennent en compte également l'espace dédié à l'accueil de l'enfant et s'assurent que celui-ci sera suffisant pour les jeux et le sommeil de chaque enfant accueilli.

- *Hygiène et nettoyage alternatif*

Les locaux sont entretenus quotidiennement par les deux agents de service du Multi-Accueil selon un plan de nettoyage.

Les produits utilisés pour le nettoyage des locaux détiennent le label écologique.

Un appareil à vapeur permet de nettoyer et désinfecter les surfaces, mais aussi, les jeux et jouets. Depuis 2019 le multi accueil est équipé de centrales d'eau ozonée pour l'entretien des sols et surfaces.

Toutes ces actions alternatives entrent dans le projet de développement durable du pôle petite enfance.

Les jeux et les jouets sont régulièrement lavés et désinfectés. En période d'épidémie de gastroentérite l'équipe redouble de vigilance dans la désinfection des jouets.

Pour une question d'hygiène et de respect de la propreté des lieux, les personnes extérieures et notamment les familles sont invitées à mettre des sur-chaussures pour entrer à l'intérieur des salles de vie des sections. Chez les bébés les sur-chaussures sont également demandées dès l'arrivée dans le sanitaire qui fait office de salle de déshabillage.

4.2.1.2 Des repères qui sécurisent

La continuité de l'équipe

Chaque année l'équipe d'auxiliaires de puériculture et l'éducatrice de jeunes enfants référente changent de section à la rentrée de septembre.

Afin d'assurer une meilleure cohésion d'équipe et d'avoir une continuité dans la prise en charge des enfants, nous essayons de garder la même équipe durant les trois années de l'enfant au Multi-Accueil.

Chaque professionnelle a une connaissance plus approfondie de l'enfant et de sa famille. Les parents, de leur côté, construisent une relation de confiance avec l'équipe.

Les sections

Pour respecter le taux d'encadrement 1 pour 5 et 1 pour 8, le rythme de l'enfants, la disposition des locaux, les groupes d'enfants sont accueillis de la façon suivante :

La section des bébés :

Elle est composée de 2 groupes qui peuvent accueillir au maximum 26 enfants de 0 à 18 mois :

- ✓ Les **Z'Explorateurs**
- ✓ Les **Z'Aventuriers**

Les auxiliaires de puériculture qui composent " l'équipe des bébés" sont encadrées par une éducatrice de jeunes enfants. Chacune est amenée à connaître l'ensemble des bébés de la section.

Les sections des enfants de 16 à 36 mois

Nous accueillons les enfants de plus de 16 mois au sein de deux sections "d'âges transverses" : les Loupiots au 3ème étage et les Filous au second. A travers cette organisation, de nouvelles relations et acquisitions se mettent en place.

Les enfants "plus petits" sont stimulés par la présence des "plus grands". Ils les imitent dans les moments de jeux, les actes de la vie quotidienne. Rapidement se développe l'envie de faire seul, de devenir plus autonome. Les jeux et les activités proposés sont les mêmes pour tous les enfants de la section et les "plus petits" découvrent de nouveaux ateliers. Ils participent aux activités encadrées, suivent les consignes et les histoires avec beaucoup d'intérêt. Tous les enfants évoluent ensemble et leurs interactions permettent aux plus petits de développer leurs capacités à entrer dans la communication verbale.

Les enfants "plus grands" développent eux-aussi de nouvelles compétences au contact des plus jeunes et se sentent valorisés dans leurs acquisitions. Ils prêtent souvent une attention particulière aux plus petits (leur apportent leur doudou, leur montrent comment lancer un ballon, s'occuper d'une poupée...). Ils se mettent dans la position du "grand" qui montre l'exemple, qui aide et ils sont fiers de savoir.

L'organisation, les activités proposées, sont les mêmes pour tous les enfants de la section. Ce sont les attentes des professionnelles, les consignes données, la façon d'accompagner qui s'adaptent aux enfants et à leurs compétences.

Nous continuons une prise en charge des enfants en petits groupes de 6 ou 7 avec une professionnelle de référence (activités, change, repas...). La professionnelle peut laisser une autonomie relative aux "plus grands" enfants de son groupe et avoir plus de temps afin d'accompagner les "plus petits". La "marge de manœuvre" laissée aux "plus grands" est également un bon moyen de leur permettre de gagner en autonomie et de prendre davantage confiance en eux.

La section des Loupiots :

Elle concerne les enfants de 16 mois jusqu'à l'entrée à l'école maternelle. Ils peuvent être au nombre de 24 et sont accueillis par une équipe d'auxiliaires de puériculture encadrées par une éducatrice de jeunes enfants.

La section des Filous :

Elle accueille 23 enfants de plus de 16 mois jusqu'à l'entrée à l'école maternelle. L'équipe d'auxiliaires de puéricultures chargée de ce groupe est encadrée par une éducatrice de jeunes enfants.

La section des Pirates :

Les mercredis et vacances scolaires un petit groupe d'enfants scolarisés en première année d'école maternelle est accueilli dans la section des Filous.

Les assistantes maternelles :

Le nombre d'enfants qu'elles peuvent accueillir à leur domicile est défini par un agrément délivré par le Président du Conseil Départemental de la Moselle. Dans le respect des modalités de l'agrément, il appartient à la directrice du Multi Accueil de déterminer les enfants qui lui seront confiés.

Les assistantes maternelles sont encadrées par les puéricultrices du Multi-Accueil. Elles assurent un suivi de l'enfant au domicile de l'assistante maternelle par des visites régulières. La visite à domicile permet des interactions constructives dont l'objectif principal est de se porter garant de la santé physique, psychique et morale de l'enfant, de sa sécurité, de son épanouissement. Ces observations faites lors des visites à domicile font l'objet d'échanges et de concertation avec la directrice du Multi-Accueil. Une fois par an, les puéricultrices rédigent un bilan au domicile de l'assistante maternelle.

Les assistantes maternelles profitent de la ludothèque, elles peuvent participer aux activités proposées au Multi-Accueil dans les salles de vie : les enfants de l'unité familiale se retrouvent avec ceux de la collectivité.

Présentation des salles de vie des enfants

- *Au 2^{ème} étage, on retrouve la section des bébés et celle des Filous*

La **section des bébés** est composée de :

- 2 salles de vie (celle des Z'Explorateurs, celle des Z'Aventuriers)
- La salle dite des Z'Acrobates
- 3 dortoirs de 7 lits chacune et un dortoir de 15 lits (6 lits superposés)
- une biberonnerie
- des sanitaires pour les changes des enfants.
-

La salle de vie des Z'Aventuriers est aménagée avec du matériel adapté aux besoins et capacités des enfants : tapis de jeux, coussins, espace clos, transats.

La salle de vie des Z'Explorateurs est aménagée également avec des tapis, des coussins et des petits meubles pour enfants. Un parcours mural favorise la motricité verticale.

La salle de vie des Z'Acrobates est destinée pour le décroisement et pour des activités motrices ou sur table.

La section des Filous est composée ainsi :

- une salle de vie principale pour les jeux, activités et repas
- une petite salle d'activités
- une grande salle polyvalente utilisée pour la sieste des enfants ou pour y organiser des activités lorsque les couchettes sont empilées.
- les sanitaires aménagés avec des petits WC, des plans de change et une fontaine à eau pour le lavage des mains.

- *Au 3^{ème} étage se situe la section des Loupiots*

La section des Loupiots est composée ainsi :

- une salle de vie principale pour les jeux, les activités et le repas.
- un dortoir de 13 lits bas permettant le repos des enfants
- une salle polyvalente utilisée pour y organiser des activités ou pour la sieste des enfants après que les couchettes soient installées.
- des sanitaires aménagés avec des petits WC, des plans de change et une fontaine à eau pour le lavage des mains.

Les espaces partagés

Une salle de jeux d'eau avec une pataugeoire à disposition de toutes les sections se situe dans la section des filous.

Une salle d'activités motrices appelée salle « Croco »

Des espaces extérieurs sont aménagés pour les enfants :

- Une terrasse de 181m² située au 3^{ème} étage
- Un jardin privatif face à l'entrée principale de la Maison de la Petite Enfance

Chaque étage dispose d'un hall d'accueil aménagé avec des porte-manteaux et des casiers pour y déposer les vestes et les chaussons des enfants. Les parents peuvent laisser les poussettes.

Le bureau de la directrice du Multi-Accueil est situé au 2^{ème} étage.

Une salle de travail et de réunion se trouve au rez-de-chaussée ainsi que la cuisine et la lingerie.

Rythme de la journée des enfants

- **Chez les bébés :**

Dans la section des bébés le rythme de la journée est plus un fil conducteur pour les auxiliaires de puériculture qu'un déroulement normé d'une journée.

En effet, les bébés ont des âges très différents (de deux à 18 mois) et des besoins encore plus variables.

Chaque professionnelle s'attache à prendre en compte les besoins des enfants de façon individualisée et à répondre à la demande de chacun.

A partir de 7h15, les enfants sont accueillis dans la salle de vie des Z'Aventuriers, l'auxiliaire de puériculture se rend disponible pour l'enfant et échange les informations essentielles avec le parent. En douceur, elle amène le bébé à jouer sur tapis avec les jouets qu'elle aura disposés dans la pièce. Si ce moment de séparation s'avère difficile elle va réconforter maman et/ou papa tout en consolant le bébé.

A partir de 8h30, les professionnelles couchent les enfants qui en manifestent le besoin. Les Z'Explorateurs rejoignent leur salle de vie. Les Bébé participent à des activités motrices ou manuelles ou descendent en petit groupe dans les salles d'activités de la Ludothèque. Les activités s'achèvent entre 10h et 10h30 et les enfants retrouvent un temps de jeux libres.

Vers 10h45 débutent les premiers repas, les biberons sont donnés au fur et à mesure de la demande des tout-petits. Le temps du repas s'échelonne sur deux heures chez les bébés permettant ainsi à chacun de manger en fonction de son heure de réveil.

Après le repas, les enfants qui n'ont pas fait de sieste le matin sont couchés, les autres le sont en fonction des signes de fatigue qu'ils montrent. Tous les quarts d'heures, une professionnelle passe dans les autres dortoirs afin de surveiller la sieste des bébés et elle le consigne par écrit.

A partir de 15 heures commence le service du goûter. Les goûters sont donnés aux enfants en fonction de l'heure du repas et de la sieste de chacun, jusqu'à 17 heures environ.

En fin d'après-midi, les enfants et les professionnelles se regroupent dans la salle de vie des Z'Explorateurs où sont accueillies les familles. Au départ de l'enfant un temps est consacré aux transmissions aux parents du déroulement de la journée.

- **Chez les Filous et les Loupiots (+ de 16 mois) :**

A 7h15, l'accueil des Loupiots et des Filous se fait en commun chez les Filous. Des jeux libres sont à disposition des enfants. A l'arrivée de l'enfant, la professionnelle prend un temps d'échange avec les parents pour recueillir les informations importantes de la nuit, du week-end ou encore des vacances.

A 8h15, une petite collation est proposée : un jus de fruits en général (oranges, pommes, raisins, ananas...)

A 8h30, les Loupiots montent dans leur section.

Vers 9h15, les auxiliaires débutent les activités : jeux sur table, peinture, pataugeoire, terrasse, ludothèque...

A partir de 10h30, chaque groupe revient vers la section avant de se rendre aux sanitaires.

Vers 11h, c'est un moment calme autour d'histoires, de comptines et de chansons qui rassemble les enfants avant le repas.

A 11h15, les enfants s'installent à table. Le repas dure environ 45 minutes.

A 12h les enfants se déshabillent, ceux qui ne portent plus de couche passent aux toilettes et ensuite tout le monde rejoint sa couchette pour la sieste.

A partir de 14h30, les premiers enfants réveillés se lèvent de façon échelonnée et vont au sanitaire au fur et à mesure pour le change et l'habillage. Le temps que tous soient réveillés les enfants jouent librement, certains pouvant dormir au-delà de 15h.

Un deuxième temps calme est proposé, vers 15h30, avant le goûter.

A 16h après le goûter, selon les besoins des enfants, des activités sur table, des jeux libres d'imitation ou des activités motrices propices au défoulement sont proposées.

A 17h30, les Loupiots descendent dans la section des Filous.

En fin de journée, au départ de chaque enfant les auxiliaires assurent les transmissions permettant de retracer la journée au parent.

- **Chez les assistantes maternelles :**

L'assistante maternelle propose un accueil individualisé aux enfants qu'elle accueille. En fonction des âges des enfants, de leur besoin de sommeil et des horaires de repas, l'assistante maternelle va organiser sa journée. Elle peut se consacrer à l'un pendant qu'un autre dort, elle va en promenade quand tous sont réveillés.

De la même façon qu'en collectivité, le matin et le soir, elle effectue les transmissions aux parents.

La place de l'objet transitionnel ("doudou") dans la structure

L'enfant se construit grâce aux différents liens qu'il établit avec les personnes qui s'occupent de lui. Il se développe harmonieusement dans un environnement rassurant. Les enfants ont besoin de repères dans l'espace et dans le temps : repères visuels, humains, affectifs et de rythme de vie.

L'objet transitionnel ou plus communément appelé « doudou » va permettre à l'enfant de faire un lien avec la maison, avec l'odeur de maman.

Le « doudou » est un repère affectif important, il permet un contact visuel, tactile et olfactif avec la maison. Savoir que le « doudou » est là, tout près, est rassurant et apaisant pour l'enfant. Le « doudou » n'est pas réservé aux temps de sieste, les enfants en ont besoin à d'autres moments de la journée, il l'accompagne. Pour ce faire le « doudou » va rester à disposition de l'enfant tout au long de la journée.

Au moment de l'adaptation, il est demandé aux parents si l'enfant utilise une sucette dans la journée ou pour la sieste. Dans ce cas nous proposons à la famille de laisser une sucette à demeure dans la structure, celle-ci sera nettoyée autant que nécessaire dans la journée et stockée dans une boîte compartimentée.

4.2.1.3 Des actions de prévention et pour la santé

Alimentation

Les repas des enfants sont préparés par un prestataire. Ils sont livrés en liaison froide. Afin de respecter la qualité nutritionnelle des repas, la cuisine centrale respecte un cahier des charges précis avec les exigences en matière de qualité des produits, de quantité des différents types d'aliments en fonction de l'âge des enfants et d'équilibre alimentaire.

La vaisselle en plastique a été progressivement remplacée pour ne plus exposer les enfants aux perturbateurs endocriniens : par de l'inox, par du verre incassable et par de la matière biosourcée.

Les plats sont réchauffés jusqu'à une température minimale de 63°C et sont maintenus à cette température pendant toute la durée du service du repas. Pour ce faire, dans la section des bébés les repas mixés sont maintenus au chaud dans un bain marie pour une durée maximale de deux heures.

Une diététicienne de la société de restauration élabore les menus. Les puéricultrices des multi accueils font remonter les remarques auprès de la coordinatrice qui participe à la commission des menus. Cette dernière permet d'effectuer une vérification des menus prévus sur les mois à venir pour garantir une diversification et l'équilibre des repas.

Le cahier des charges impose au prestataire de proposer des aliments issus de l'agriculture biologique et locale.

Il y a trois menus proposés au Multi-Accueil :

Les menus sont consultables sur le site Ville de Metz.

- Les repas mixés adaptés aux enfants de 4-12 mois sont composés de légumes, de viande, poisson, de pommes de terre à l'eau et d'un dessert lacté.
Ces repas sont livrés par la cuisine centrale. Ils sont sans colorant ni conservateur. Afin de couvrir les besoins en acides gras des enfants, on ajoute une cuillère à café de matière grasse dans l'assiette.
- Les repas nature en morceaux sont préparés sans sel, à la vapeur ou cuit au jus pour les 12-18 mois. Ils se composent de légumes, d'un féculent, d'une viande, poisson ou œuf et d'un dessert lacté. Une cuillère à café de matière grasse y est également ajoutée.
- Les repas des enfants de plus de 18 mois sont composés d'une entrée à base de crudités ou cuites, d'un plat complet cuisiné et aromatisé, d'un laitage et d'un dessert à base de fruits.

En accueil familial, l'assistante maternelle prépare les repas des enfants. Il leur est demandé de confectionner elles-mêmes les repas et de n'avoir recours aux petits pots que de façon exceptionnelle.

- La préparation des biberons :

Le Multi-Accueil fournit du lait infantile. Les parents qui utilisent un lait infantile spécifique doivent apporter une boîte de leur propre lait.

Les biberons sont préparés au fur et mesure du besoin de chaque enfant et consommés au maximum dans l'heure qui suit. Après utilisation, les biberons sont systématiquement lavés au lave-vaisselle.

- Les goûters.

Les goûters sont confectionnés par la cuisinière du Multi-Accueil après avis de la puéricultrice.

Deux types goûters sont proposés :

- Dans la section des bébés : une compote, un laitage, un morceau de pain ou un blédiscuit
- Dans la section des Filous et des Loupiots : généralement un laitage et trois fois par semaine, des tartines de pain. Ils sont aussi amenés à manger une part de gâteaux d'anniversaire ainsi que des céréales ou d'autres biscuits.

Des prélèvements bactériologiques (alimentaires et de surfaces) sont effectués par un laboratoire indépendant plusieurs fois par an.

Allaitement maternel

L'allaitement maternel est tout à fait possible au Multi-Accueil, il permet ainsi une continuité en toute sérénité entre la maison et le Multi-Accueil. Afin de respecter l'hygiène et garantir la qualité du lait maternel, il est demandé aux parents souhaitant apporter du lait de respecter certaines consignes indiquées dans un document disponible au bureau. Lorsqu'une maman souhaite allaiter son enfant au cours de la journée, une salle est mise à sa disposition au Multi-Accueil afin de préserver son intimité.

Suivi médical des enfants

En application du décret n° 2021-1131 du 30 août 2021, le médecin du Pôle Petite Enfance intervient en qualité de référent santé et accueil inclusif.

Son rôle :

- Suivi des enfants présentant un handicap ou une maladie chronique.
- Suivi des enfants ayant un PAI (Projet d'Accueil Individualisé)
- Prévention – accompagnement à la parentalité à la demande des familles

Les documents indispensables à l'admission concernant l'état de santé et le suivi médical de l'enfant sont les suivants :

- Un certificat médical d'aptitude à la collectivité élaboré par médecin traitant de la famille ou le pédiatre.

- Une photocopie du carnet de vaccinations

- Une ordonnance d'antipyrétique en cas de fièvre et/ou douleur.
Un flacon du médicament prescrit est remis à la structure.

- Une autorisation parentale d'administration des médicaments

Administration des médicaments

Les enfants qui présentent une maladie contagieuse sont invités à ne pas fréquenter la structure en phase aigüe de la maladie dans le but d'éviter la contamination des autres enfants.

La prise en charge des traitements en cours est possible dans la structure, dans ce cas les parents doivent fournir :

- De l'ordonnance du médecin datée et signée

- Du médicament avec identifié au nom de l'enfant

Une éviction obligatoire existe pour certaines maladies.

Projet d'Accueil Individualisé

Le PAI est un document écrit qui est établi par le médecin spécialiste de l'enfant (pédiatre, allergologue...). Sur ces documents sont inscrits les conditions spécifiques d'accueil de l'enfant, le régime alimentaire éventuel, les précautions à prendre lors de certaines activités. Un protocole d'urgence avec une ordonnance pour les médicaments à administrer en cas de besoin est généralement élaboré. La trousse d'urgence avec les médicaments reste au Multi-Accueil dans la section de l'enfant.

Pour les enfants ayant des allergies alimentaires, des menus spécifiques sont élaborés par la puéricultrice en éliminant les composants allergènes. Les allergènes sont vérifiés quotidiennement.

Pour les enfants ayant des allergies alimentaires multiples et compliquées, il est parfois préconisé par le médecin allergologue que les parents apportent un "panier repas" confectionné par leurs soins. Un kit panier repas avec les barquettes à usage unique est fourni par la structure. Un protocole d'utilisation de ce kit a été rédigé en lien avec le médecin afin de définir les règles d'hygiène et de contamination.

Accueil de l'enfant en situation de handicap

Dans le cadre du décret du 30 août 2021 et la charte nationale pour l'accueil des jeunes enfants, les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant concourent à l'intégration sociale des enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Comme pour tout autre enfant, la prise en charge des enfants en situation de handicap est basée sur une adaptation aux besoins spécifiques de chacun.

Le Multi-Accueil Charlemagne ainsi que celui de Magny spécialisés dans ce type d'accueil en collaboration avec des organismes extérieurs accueillent prioritairement ces enfants. Toutefois, après avis du médecin de crèche et en concertation avec les parents, des enfants en situation de handicap peuvent être accueilli au Multi-Accueil de la Maison de la Petite Enfance.

Actions de prévention au sein du Pôle Petite Enfance

Tous les membres du personnel qui travaillent auprès des enfants sont formés aux gestes de premiers secours. L'attestation qui en découle est valable 5 ans.

Plusieurs fois par an, un "Point Santé" est organisé avec le médecin du Pôle Petite Enfance et les puéricultrices adjointes des différents établissements de la ville. Cette réunion d'échanges permet d'aborder des problématiques rencontrées dans les structures, de travailler sur des thèmes ayant trait à l'hygiène et à la santé des enfants et des équipes.

4.2.1.4 Des professionnels qualifiés

Le décret du 30 août 2021 ainsi que l'arrêté du 29 juillet 2022 précisent les diplômes et qualifications nécessaires pour exercer en structure petite enfance. Les taux d'encadrement retenus par la ville de Metz conformément au décret du 30 août 2021 sont d'un professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas et un professionnel pour 8 enfants qui marchent.

4.2.1.5 Valeurs au sein des équipes du Multi-Accueil

➤ *Le respect*

Le respect est une valeur très large mais indispensable quand on parle d'accueil. L'ensemble de l'équipe se doit de respecter les enfants et les familles, les différences de chaque enfant et de chaque adulte. Il signifie aussi une grande part de tolérance et nous amène à avoir une attention toute particulière sur la qualité de l'écoute que nous pouvons proposer aux enfants et à leur famille.

Le respect des valeurs de la famille est indispensable, elles représentent les manières d'être et d'agir, les croyances et les convictions des personnes. Certaines valeurs peuvent être très différentes des normes habituelles de notre société ou de celles de notre structure ; il est cependant important pour nous de les prendre en compte et de les accepter dans la mesure où elles ne remettent pas en question l'organisation de la structure et où elles ne mettent pas en danger l'enfant.

L'ensemble de l'équipe est soumis au secret professionnel. Les parents sont parfois amenés à dévoiler une partie de leur vie privée, de leurs choix éducatifs ou encore de leurs difficultés. Ces informations sont personnelles et confidentielles. Sauf cas particulier (ex: enfant en danger), ces informations ne seront en aucun cas divulguées.

➤ *Attitudes bienveillantes*

La bienveillance englobe les attitudes et les comportements positifs de respect, de bons soins, de manifestation de confiance, d'encouragement et d'aide envers les enfants. La bienveillance est une attitude transversale que l'on retrouve dans chacune de nos actions.

Cette attitude bienveillante sous-entend :

- Le respect de l'enfant dans sa singularité, ses besoins physiques et affectifs ses rythmes et son histoire,
- La valorisation de l'expression et de l'autonomie de l'enfant
- La volonté de s'adapter à l'autre, d'être en empathie avec l'autre.
- La volonté de créer un environnement favorisant le bien-être et l'épanouissement de l'enfant
- L'attention portée à la sécurité de l'enfant, sécurité physique et psychologique.

Les professionnelles s'engagent pour le bien-être des enfants. Chaque jour nous favorisons les attitudes bienveillantes. Cela passe d'abord par l'image que nous renvoyons aux familles à leur arrivée : être souriant, avenant, disponible, à l'écoute, montrer à la famille qu'elle est attendue, nommer l'enfant par son prénom.

Le langage utilisé par les professionnels est adapté à l'enfant, pas d'expressions familières, pas de paroles dévalorisantes ni pour lui ni pour sa famille.

Chaque enfant est accueilli de la même façon, avec le même intérêt et la même attention. De la même façon, tous les jugements de valeur sont proscrits, toute forme de sanction est interdite.

Il est important de toujours verbaliser, expliquer, répéter les règles pour que l'enfant puisse comprendre et apprendre doucement à gérer ses émotions.

Pour pouvoir rester bienveillantes au quotidien, nos équipes s'engagent à travailler ensemble et à rester cohérentes dans leurs valeurs et leurs pratiques auprès des enfants.

4.2.2 OBSERVER : Être attentif à chaque enfant

Notre objectif est de prendre le relais de la maison en accompagnant l'enfant tout au long de la journée. Chaque jour nous nous efforçons de répondre le plus individuellement possible aux besoins des enfants. Progressivement, ils vont développer leur autonomie et prendre confiance en eux.

Le système d'auxiliaire référente pour l'enfant

L'équipe œuvre au quotidien pour assurer bien-être, confort et éveil aux enfants. De la disponibilité est nécessaire pour observer chaque enfant et identifier ses besoins. Pour ce faire, une auxiliaire de puériculture est référente quotidiennement. Cette professionnelle est le repère journalier de l'enfant qu'elle accompagne. Elle répond au mieux aux besoins de l'enfant tant sur le plan physique, affectif et psychologique tout en le sécurisant. L'auxiliaire de référence accueille individuellement chaque enfant et le prend en charge toute la journée dans un groupe de 6 à 7 enfants.

En accueil familial, l'assistante maternelle est de fait la personne référente de l'enfant. Elle se rend pleinement disponible pour répondre au mieux à ses besoins. Elle pourra ainsi organiser la journée et les activités en fonction des besoins et des envies de chaque enfant.

Livret individuel de l'enfant et transmission personnalisée aux parents

Le livret individuel permet de noter, chaque jour, les informations concernant l'enfant.

Ce livret comprend une première page de données recueillies à l'arrivée de l'enfant dans la structure. Elle comporte des informations sur le développement de l'enfant, son alimentation, ses habitudes de vie... Elle est actualisée régulièrement.

Chaque jour l'auxiliaire de référence note sur une feuille de transmission individuelle le déroulement de la journée, les soins, les repas, le sommeil, les activités et jeux effectués ainsi que toutes les remarques et commentaires. Les acquisitions motrices sont consignées sur une fiche individuelle (et rangée dans un classeur). Cela permet d'évaluer le développement moteur de l'enfant et d'alerter si problème ou retard.

Dans la mesure du possible, c'est la personne référente de l'enfant qui transmet le déroulement de la journée aux parents. Mais lorsque l'horaire ne le permet pas la professionnelle note des informations suffisamment précises sur la fiche individuelle de façon que sa collègue puisse avoir un échange fructueux avec la famille.

Les assistantes maternelles utilisent également ce même support qui leur permet, comme en collectivité, d'avoir une continuité dans les informations et l'évolution du développement de l'enfant.

La période de familiarisation

C'est une période d'observation et de prise de contact déterminante pour la suite de l'accueil.

La première étape de la période de familiarisation se démarque par le recueil des habitudes de vie de l'enfant et des besoins des parents par un professionnel de la section ou par l'assistante maternelle.

En accueil collectif, le premier jour de la période de familiarisation, l'enfant vient avec son ou ses parents pour une durée d'environ une heure.

Une auxiliaire référente aura été désignée au préalable pour accueillir la famille dans la section. Favoriser cette période de familiarisation de l'enfant est l'objectif de toute l'équipe. La procédure d'adaptation est déterminante pour la réussite de la séparation, période de transition préparée avec attention. L'arrivée dans une structure collective ou au domicile d'une assistante maternelle est toujours une étape importante chargée d'émotion dans la vie d'une famille.

Les séparations sont une source importante d'angoisse pour l'enfant et ses parents, elles sont inévitables et essentielles pour devenir autonome, grandir et s'éveiller.

Cette expérience d'éloignement demande aux parents de faire confiance à des personnes inconnues. C'est pourquoi, une période de familiarisation est proposée à tous les enfants quel que soit le type d'accueil afin que chacun se sente en confiance. Cette confiance réciproque est nécessaire pour sécuriser l'enfant.

La familiarisation est un temps de prise de contact progressif avec les différentes réalités de cet environnement nouveau. Elle est programmée en général sur deux semaines, elle sera adaptée à chaque enfant et réévaluée en cours de période si besoin. Dans le cas d'un accueil en urgence, cette période peut être écourtée. Même si certains parents ne ressentent pas le besoin de cette période d'adaptation, nous dialoguons pour expliquer l'importance pour l'enfant de prendre un temps d'acclimatation progressive.

Pendant cette période de familiarisation l'équipe sait se rendre disponible et à l'écoute des parents.

Le premier et le deuxième jour, le ou les parents accompagnent leur enfant dans la section. Le temps de présence est augmenté au fur et à mesure jusqu'à inclure le repas et en fin de période de familiarisation inclure une sieste.

Cette familiarisation favorise une découverte mutuelle des trois partenaires :

- L'enfant va appréhender progressivement de nouveaux repères grâce à l'attitude sécurisante des adultes.
- Les parents vont aborder la séparation en douceur et amorcer une relation de confiance avec les professionnelles
- Les professionnelles, auxiliaires de puériculture ou assistantes maternelles vont apprendre progressivement à décoder les demandes de l'enfant, à découvrir sa personnalité afin de mieux répondre à ses besoins.

L'équipe favorise l'intégration de ce nouvel enfant dans le groupe. Il a besoin de se faire une place physique pour avoir des repères. L'éducatrice prend soin de lui préparer un casier pour y mettre ses vêtements de rechange, son porte-manteau, son casier à chaussures son lit. Chez les Filous et les Loupiots, un petit symbole tel qu'un animal ou un objet de la vie courante est fixé sur son casier, son porte-manteau, son lit, et sa carte « code barre » de façon à ce que l'enfant identifie sa place. Tout ceci est installé pour le début de l'adaptation, ainsi les parents sentent que leur enfant est attendu.

En accueil familial, ce premier contact entre les parents, l'enfant et l'assistante maternelle a lieu au domicile de l'assistante maternelle en présence de la puéricultrice.

C'est le seul moment où tous les partenaires sont réunis, d'où l'importance de cette concertation.

La professionnelle joue le rôle de médiateur en favorisant les échanges. Elle est garante des exigences institutionnelles et, à ce titre, elle veille à la bonne compréhension du règlement intérieur et à son respect.

Ces présentations permettent :

- De créer et favoriser la prise de contact entre les différents partenaires
- De réaffirmer les engagements pris par les parents à partir du contrat d'accueil individualisé
- De créer des échanges qui contribuent à cerner les principes éducatifs des parents, à préciser les missions de l'assistante maternelle.
- Les parents vont transmettre la connaissance de leur enfant et de ses habitudes de vie via le livret d'accueil et exprimer leurs attentes.

L'assistante maternelle fait visiter son domicile et les espaces de vie des enfants à la famille. A l'issue de cette rencontre les parents et l'assistante maternelle organisent les temps de familiarisation de l'enfant.

4.2.3 EVEILLER : Contribuer au bien-être et à l'éveil de l'enfant

Chaque moment de la journée est propice au bien-être et à l'éveil de l'enfant.

Le repas, un moment d'échange et d'apprentissage

Dans la section, chaque enfant mange à son rythme. C'est pourquoi les repas mixés sont maintenus au chaud pendant deux heures au bain-marie.

Peu à peu les plus grands des « Bébé » apprennent à manger seuls, assis à une table adaptée à leur taille. La composition et la consistance des repas varient selon l'évolution du régime alimentaire de chaque enfant. Cette progression se fait en collaboration avec les parents qui transmettent à l'équipe les progrès de leur enfant.

Les enfants sont installés à table par petits groupes de six à sept

accompagnés de l'auxiliaire de référence de la journée dans la mesure du possible.

Pour garantir une qualité d'ambiance et favoriser les échanges, les découvertes, les apprentissages à chaque table entre professionnelles et enfants, une personne s'occupe du service durant le repas.

Le repas est un moment d'apprentissages multiples :

- L'apprentissage des règles de vie, de la tenue à table,
- L'apprentissage du goût et de la diversité,
- Apprendre à manger seul, à la cuillère puis à la fourchette.

La composition des plats est indiquée à l'enfant. L'enfant va pouvoir exprimer ses souhaits. Il n'est dans aucun cas forcé à manger mais les aliments lui sont proposés afin qu'il goûte.

Nous faisons en sorte que le repas soit un moment de plaisir dans une ambiance conviviale.

L'alimentation de l'enfant passe également par une bonne hydratation. Le corps a besoin d'être hydraté tout au long de la journée.

Le bébé va s'hydrater avec son biberon de lait mais plus grand il ne réclamera pas forcément à boire. De l'eau est régulièrement proposée aux enfants d'abord au biberon puis au bec verseur avant de passer au verre. Les gobelets avec bec verseur sont apportés par les parents.

Le sommeil, un moment d'évasion et de repos

Le sommeil est essentiel au développement cognitif de l'enfant car c'est pendant son sommeil que l'enfant enregistre les apprentissages de la journée.

Dans la journée, la sieste permet à l'enfant de prendre des forces, de s'évader, de rêver ; il ne sera plus sollicité par l'adulte.

Pour favoriser un repos de qualité, nous proposons un lieu sécurisant et confortable. Chaque enfant a son lit et en fonction de l'organisation des dortoirs, il retrouve son lit chaque jour au même endroit. L'auxiliaire prend soin d'y poser son doudou et/ou sa sucette.

Dans les deux groupes de bébés jusqu'à environ dix-huit mois le rythme des siestes est respecté selon le besoin de chacun. Aucun horaire n'est imposé.

Les plus grands font la sieste après le repas de midi en présence des adultes de la section.

Afin de favoriser les conditions de repos, les enfants sont couchés avec une tenue confortable adaptée à la température de la pièce. Les chambres et dortoirs sont aérés chaque jour le matin puis après la sieste.

Les volets sont baissés afin d'obtenir une pénombre apaisante, les paroles sont chuchotées et les gestes lents. Si l'enfant ne se sent pas bien, a des difficultés à s'endormir, l'adulte reste à côté de lui, lui parle et le réconforte.

La professionnelle est une présence rassurante pour l'enfant qui lui permet de se laisser aller vers le sommeil. Pour garantir le sommeil de tous, les enfants sont levés progressivement à leur réveil.

L'auxiliaire de référence retranscrit les périodes de sieste, leur qualité, leur durée, sur le livret individuel de l'enfant afin que ces éléments soient transmis aux parents le soir.

Les soins d'hygiène et de confort

Le bien-être et le confort de l'enfant passe aussi par le « rester propre » tout au long de la journée.

Le matin, l'enfant arrive propre, la couche de la nuit changée. En cas de négligences, le personnel d'encadrement peut être amené à rediscuter avec les parents.

Les bébés sont changés chaque fois que cela est nécessaire et avant chaque sieste.

Les moyens et les grands vont au sanitaire avec l'auxiliaire, par petit groupe de 6 à 7 enfants en fonction du déroulement des activités et de façon systématique au lever de sieste. Il est important de préserver l'intégrité de la peau de l'enfant par des changes répétés avec un produit de toilette hypoallergénique adaptés aux nourrissons. Le Multi-Accueil fournit les couches et les produits de toilette. En cas d'irritation du siège une crème adaptée au change est demandée aux parents et sera appliquée si nécessaire.

Chez les bébés le change sera réalisé en priorité par l'auxiliaire de référence, c'est un moment d'échanges privilégiés : l'enfant est confortablement installé sur le matelas de change recouvert d'une serviette, l'adulte est disponible et va verbaliser ses gestes. L'adulte nomme les différentes parties du corps et l'enfant va ainsi apprendre à découvrir son corps.

Pour les plus grands l'acquisition de la continence se fait en concertation avec les parents et au rythme de chaque enfant. Un dialogue va s'installer entre les parents, l'enfant et les professionnelles. L'enfant a la possibilité de choisir soit le pot, soit les toilettes à sa

convenance.

Être propre ne concerne pas uniquement les selles et les urines. C'est aussi avoir un visage propre, un nez dégagé, des mains et des vêtements propres. Le visage est nettoyé avant chaque change, si nécessaire un lavage de nez au sérum physiologique sera effectué par la professionnelle.

En cas d'incident dans la journée, les vêtements de l'enfant sont changés, il est demandé aux parents de fournir une tenue de rechange adaptée à l'âge et à la saison qui restera dans le casier de l'enfant.

Avoir les mains propres est un apprentissage qui commence chez les bébés et qui ne cessera d'être répété.

Dès la section des bébés, les mains des enfants sont nettoyées au moment des repas avec un gant de toilette humide. Plus grand, l'enfant va apprendre à se laver les mains à la fontaine à eau avant le repas et après être allé aux toilettes.

Après chaque repas, le visage et les mains des enfants sont nettoyés avec un gant de toilette humide. C'est l'adulte qui essuie le visage du bébé. Petit à petit, il va apprendre à enfiler sa main dans le gant pour effectuer cette opération tout seul.

Les enfants sont sensibilisés très tôt à l'importance du lavage des mains pour éviter les contaminations.

L'auxiliaire de référence note également tous les éléments concernant le change et l'hygiène de l'enfant sur le livret individualisé.

En accueil familial les assistantes maternelles adoptent le même fonctionnement vis-à-vis de l'hygiène corporelle de l'enfant.

[Le portage physiologique](#)

Sur autorisation parentale, l'équipe des bébés propose du portage physiologique pour lequel elles ont été formées.

Ceci est proposé aux enfants qui en ressentent le besoin ou qui sont déjà portés à domicile. Le portage a pour but de faciliter la période de familiarisation, d'apporter un bien-être et un sentiment de sécurité. Le portage physiologique a aussi pour intérêt de faciliter le sommeil, de soulager les reflux gastro-œsophagiens et les coliques. Grâce au fait d'être contenu dans l'écharpe et dans une position respectant son anatomie, l'enfant prend conscience de son corps et de ses limites ce qui favorise un développement psychomoteur

plus harmonieux. L'acquisition du langage est facilitée, car en portant l'enfant en proximité, nous sommes plus à même de lui parler, de lui expliquer nos faits et gestes. Ceci lui permet d'acquérir du vocabulaire et par la suite une acquisition plus rapide du langage.

Le portage physiologique sera proposé tout au long de l'accueil des enfants.

Grâce à cette pratique, les professionnelles peuvent répondre aux besoins de plusieurs enfants en même temps. Le portage permet également de préserver les professionnelles de douleurs dorsales.

Le massage bien-être du bébé :

Des ateliers parents-enfant sont proposés aux parents qui le souhaitent. Ils sont organisés 1 à 2 fois par mois pour 5 séances sur un créneau de 1 heure en moyenne, pour les enfants de 2 à 8 mois.

Ces ateliers ont pour but de permettre aux parents de découvrir le massage bien-être et de pouvoir l'appliquer à domicile afin d'apporter réconfort et détente à leur enfant. Ils ont aussi le privilège d'amener les parents à échanger sur leur expérience parentale.

Cette pratique permet à l'enfant de prendre conscience de son corps et de ses limites. Ceci va leur permettre d'acquérir des étapes du développement de manière plus consciente selon son schéma corporel et va ainsi le favoriser.

Le massage facilite l'endormissement grâce à la détente qu'il procure. Il permet de diminuer les tensions et certaines douleurs.

Lors des massages, la communication verbale et non verbale est favorisée. Les parents sont plus à l'écoute de leur enfant. Il y a une réelle interaction qui s'établit entre le parent et l'enfant, le lien parent-enfant peut ainsi être renforcé.

La température corporelle est maintenue grâce au transport de l'oxygène qui est plus stimulé. Et les défenses immunitaires peuvent être renforcées.

Cette technique est enseignée aux professionnelles pour une mise en pratique chez les enfants qui l'apprécient et qui pourraient en avoir besoin.

Jeux et activités

Le jeu constitue l'activité principale de l'enfant. A travers le jeu, les sens de l'enfant sont en éveil, il découvre ainsi son corps, sa personnalité, son environnement.

L'éveil est l'une des missions de l'accueil en collectivité comme en accueil familial. Les jeux et activités permettent à l'enfant de développer ses facultés motrices, intellectuelles et psychologiques.

Les activités sont basées sur le plaisir. Nous aidons l'enfant à vivre et à ressentir ses expériences.

Les jeux libres et les activités encadrées sont proposés par alternance de façon à avoir, durant la journée, des périodes calmes favorisant l'attention, la concentration et des moments dynamiques où l'enfant va pouvoir se recréer.

Les éducatrices de jeunes enfants accompagnent les auxiliaires de puériculture dans la mise en œuvre des activités éducatives de façon à proposer des activités toujours adaptées au développement psychomoteur des enfants. Dans le cadre de la prise en compte individualisée de l'enfant, les auxiliaires et l'éducatrice de jeunes enfants ont une connaissance précise des possibilités de chaque enfant et elles aménagent les activités afin que chacun puisse participer avec plaisir. L'enfant est accompagné dans sa découverte à son rythme, dans une démarche positive. Petit à petit il va progresser dans son développement. Lors d'une activité une consigne simple est donnée par l'adulte mais il n'exige aucun résultat précis. Ce que l'enfant aura réalisé, tant sur le plan moteur qu'artistique, est valorisé et considéré comme une réussite par l'adulte.

Lors des jeux libres les enfants ont une certaine autonomie ; l'adulte veille à leur sécurité, les aide à gérer leurs conflits, relance l'intérêt du jeu. Les jouets sont renouvelés régulièrement de manière à susciter un nouvel investissement.

La professionnelle profite de ce moment pour observer les enfants, leur développement, leurs centres d'intérêts, la dynamique du groupe, les évolutions.

Les activités encadrées par petits groupes de 6 à 8 enfants permettent aux enfants et aux professionnelles de partager des moments conviviaux, d'apprendre à respecter des consignes simples et à intégrer différentes règles. Actuellement, les auxiliaires prennent leur groupe de référence pour proposer diverses activités le matin. L'après-midi, les groupes d'enfants peuvent être un peu modifiés du fait des départs des uns et des autres.

Les activités motrices sont organisées dans la grande salle du rez-de-chaussée de la ludothèque, dans la salle polyvalente des Filous ou la salle Croco ou encore à l'extérieur, sur la terrasse ou dans le jardin. Les bébés développent leur motricité tout au long de la journée, les professionnelles les encouragent dans leur recherche de progression en les aidant à se relever, à faire leurs premiers pas. La salle de vie des Z'Explorateurs est aménagée avec des barres murales ludiques de différentes hauteurs pour permettre aux enfants de prendre appui pour leurs

premiers déplacements.

Les bébés se rendent régulièrement à l'espace bébés de la ludothèque où ils peuvent se mouvoir sur les différentes structures en mousse.

Les activités de peinture sont réalisées dans les salles de vie des différentes sections ou dans la salle bricolage de la ludothèque. Les enfants vont appréhender différentes techniques et matières sur tous types de supports. La découverte de la matière et des textures représente une grande partie de nos activités. Cela passe par la traditionnelle pâte à modeler, la pâte à sel ou encore la manipulation de sable kinésique. Les activités de transvasement avec des pâtes, du riz ou de la semoule sont proposées dès la section des bébés.

Certaines auxiliaires, en collaboration avec les agents de cuisine, proposent des activités cuisine soit dans la section soit dans la salle cuisine de la ludothèque. Au mois d'octobre nous réalisons un goûter varié lors de la semaine du goût pour faire découvrir les saveurs aux enfants.

Nous sommes équipés d'une pataugeoire pouvant accueillir 6 enfants dans la section du troisième étage. Nous organisons ainsi des séances de jeux d'eau à tout moment de l'année. En été, les activités de jeux d'eau sont réalisées sur la terrasse avec des petites piscines.

Le projet d'éveil au langage

Une réflexion de grande envergure sur l'éveil au langage est amorcée depuis quelques années au sein de tous les Multi- Accueil de la Ville de Metz, impulsée par le Pôle Petite Enfance.

On y retrouve ainsi la communication gestuelle associée à la parole, les ateliers d'éveil au langage, et également la communication au quotidien.

Mise en place dans tous les Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants de la Ville de Metz, la communication gestuelle associée à la parole permet aux enfants n'ayant pas encore acquis la parole de communiquer avec l'adulte. En associant un signe simple au mot correspondant, le bébé comprend que les deux ont la même signification. Progressivement et avec répétition, l'enfant acquiert ce langage qui lui permet d'être compris et d'établir un dialogue avec l'adulte. Il devient alors acteur de la communication et invite son entourage

à le considérer comme une véritable personne (expression de ses besoins, de ses envies, ses émotions...)

Au Multi-Accueil de la Maison de la Petite Enfance, les professionnelles se forment à ce concept afin que toutes puissent l'utiliser. Des mots simples sont signés comme : doudou, tétine, encore, changer la couche, papa, maman, dormir... Petit à petit et en fonction des acquisitions des enfants, d'autres mots peuvent être introduits. Des plaquettes d'informations, présentant le projet ainsi que quelques signes, sont données à chaque nouveau parent.

Cette co-communication parents-professionnelles-enfants permet de créer autour des enfants un environnement serein : l'enfant est compris, il est satisfait et rassuré. Progressivement, le langage oral va se développer, l'enfant va alors de lui-même cesser de signer pour se concentrer sur les mots.

Les ateliers d'éveil au langage et la communication au quotidien

La communication débute dès les premiers babillages de l'enfant. Il apparaît alors important d'écouter ces babillages et d'y répondre tout en respectant une alternance écoute-réponse. C'est la naissance de l'échange, de la communication. Au quotidien, nous parlons, nous écoutons, nous commentons, nous chantons. Chaque geste accompli envers l'enfant est verbalisé, l'avertissant ainsi de nos actions et enrichissant son vocabulaire.

Au Multi-Accueil, nous identifions particulièrement deux temps quotidiens axés essentiellement sur le langage : ce sont les temps calmes, périodes de regroupement sur un tapis avant le repas et le goûter.

Nous proposons alors aux enfants des comptines, des marionnettes, des histoires, issues de la boîte à langage ou non. Ces ateliers d'éveil au langage, très appréciés des enfants, peuvent avoir lieu également à d'autres moments de la journée.

Au Multi-Accueil, chaque moment de la journée est favorable pour échanger avec les enfants et enrichir leur vocabulaire.

Grâce au partenariat avec la médiathèque du Pontiffroy, les enfants bénéficient d'une conteuse, de prêt de livres et de la visite de la bibliothèque.

Le « projet livre » permet la découverte et l'exploitation de livres apportés par les enfants et la sensibilisation des parents à l'importance de la lecture.

Les activités proposées par les intervenants extérieurs à la structure

- La Babygym :

Tous les lundis matin de 9h à 11h, deux groupes d'enfants de plus de 2 ans participent à une activité de Babygym proposée par un éducateur sportif du Palais des Sports en partenariats avec le Pôle Petite enfance.

Chaque groupe est composé de 10 enfants. L'éducateur sportif installe un parcours de motricité dans la grande salle de motricité de la Ludothèque. Après un échauffement en musique sur des comptines, les enfants réalisent le parcours encadré aux points forts par les professionnelles Petite Enfance et l'éducateur sportif. En fin de séance, un temps de relaxation allongé sur un tapis est proposé aux enfants avant leur retour dans la section.

- La Ludothèque de la Maison de la Petite Enfance

Situé juste au-dessus de la ludothèque, le Multi-Accueil bénéficie d'un accès privilégié aux différentes salles de jeux de la ludothèque. Cet espace ludique permet de changer de lieu, de sortir des salles de vie du Multi-Accueil, de découvrir d'autres matériels et jeux.

Les enfants rencontrent d'autres enfants, d'autres adultes venus de l'extérieur et, des échanges et des partages vont naître de ces rencontres spontanées.

Régulièrement les enfants du Multi-Accueil peuvent profiter d'animations telles que des spectacles de marionnettes, des histoires instrumentales etc...

Une fois par mois, un animateur musical des ludothèques propose une activité de découverte autour de la musique : manipulation des instruments de musique, de hochets musicaux, chansons, comptines, écoute de morceaux musicaux, vocalises.

Selon la disponibilité des salles, les auxiliaires descendent quotidiennement avec un petit groupe d'enfants dans une pièce à thème (jeux symboliques, construction, bibliothèque, bricolage...) Les tout-petits exploitent essentiellement l'espace bébés où les attendent des structures en mousse.

Les assistantes maternelles ont la possibilité de venir jouer avec les enfants accueillis à la "Ludothèque de la Maison de la Petite Enfance". C'est un espace de jeux de proximité permettant

de varier les activités et d'ouvrir les enfants aux relations extérieures.

- La bibliothécaire

En partenariat avec la médiathèque du Pontiffroy, une bibliothécaire intervient environ toutes les 6 semaines pour une activité lecture. Nous avons la possibilité d'emprunter des livres pour enfants et d'en réserver une série selon un thème.

Le projet transition vers l'école

Dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEDT), le Multi-Accueil a mis en place un projet s'intitulant " Transition vers l'école".

Ce projet est destiné aux enfants de 2-3 ans ainsi qu'à leurs familles. Il va permettre de mettre en place un passage cohérent entre le milieu familial, les modes de garde et l'école maternelle. Il a comme but d'accompagner l'enfant vers l'autonomie, le plaisir d'être avec les autres, le développement de la confiance et l'estime de soi.

Pour se faire, il est basé sur différents axes :

- Un partenariat entre le Multi-Accueil et l'école : il s'exprime au travers d'actions diverses entre l'école ou les écoles de proximité et le Multi-Accueil afin de créer une passerelle entre ces deux institutions.
- La visite des écoles de quartier : les enfants accueillis en Multi-Accueil pourront partager un moment convivial dans les écoles (goûter, jeux libres dans la classe, récréation...) avant l'entrée en première année à l'école maternelle.
- L'accueil des enfants scolarisés en première année de maternelle en contrat extrascolaire (petites et grandes vacances).
- Une réunion est proposée aux familles (généralement au mois de mars) dont les enfants entreront à l'école maternelle en septembre de la même année.

Le projet Développement Durable

Dans le cadre des gestes pour l'environnement, des fontaines à eau ont été installées, afin d'éviter l'utilisation du plastique des bouteilles. Toujours pour limiter le plastique, la vaisselle est remplacée progressivement par d'autres matières premières : inox, porcelaine, verre incassable, matériel biosourcé. Les produits d'entretien sont écolabels. L'eau ozonée et l'appareil à vapeur permettent un nettoyage et une désinfection sans rinçage, donc moins d'eau est utilisée. Afin de limiter la quantité de linge à laver et donc d'eau et d'électricité, nous utilisons des petits gants de toilette pour les enfants, des langes plutôt que des serviettes éponge, des petites couvertures polaires plutôt que des sacs de couchage épais. Afin de limiter la consommation d'électricité,

l'éclairage LEDS remplace progressivement les ampoules à incandescence, des détecteurs de présences sont installés.

Le tri sélectif est mis en place : piles, verre, papier, carton, emballage... Nous utilisons du matériel de recyclage pour les activités manuelles des enfants. Pour limiter la consommation de papier, l'envoi par mail est privilégié.

Le projet Jardinage est prêt : jardinières, terre, graines et outils sont disponibles. Les auxiliaires de puériculture à l'origine de ce projet, ont bénéficié d'une formation à l'association « Connaitre et Protéger la Nature » Coquelicot. Les enfants ont également pu se rendre au CPN à la découverte de la nature, lors de la sortie de fin d'année. Pendant les balades, les enfants sont sensibilisés à l'environnement extérieur (par exemple ramassage des marrons).

3. CONCLUSION

Ce projet a été réactualisé afin de prendre en compte les différentes pratiques professionnelles des équipes. Cela met en avant le travail quotidien de chaque agent.

Nous remercions tout le personnel pour leur investissement. Les différents projets individuels nous permettent d'évoluer.

Le projet d'établissement n'est pas un écrit inerte, il sera évalué régulièrement afin de réajuster et de faire évoluer nos actions.

Afin d'obtenir la certification AFNOR (Certi'crèche), garantissant une qualité de services, nous nous sommes engagées à suivre les procédures et conduites à tenir inscrites dans notre projet.



Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences »

F. DOLTO

4. ANNEXES

Annexe I: Organigramme du Multi-Accueil

